

13 jan 2021 -16:00

## COMMUNIQUE DE PRESSE de la Conférence Interministérielle Santé publique et du Commissariat Corona au Gouvernement

13.1.2021. La Conférence Interministérielle Santé publique (CIM) s'est à nouveau réunie aujourd'hui sur l'approche de la pandémie COVID-19.

Le déploiement de la stratégie de vaccination COVID-19 a fait l'objet d'une discussion approfondie et un certain nombre d'améliorations ont été apportées sur la base des informations les plus récentes. Ainsi, un système est mis en place pour que les informations sur les vaccins non utilisés puissent être communiquées très rapidement aux autorités régionales afin qu'elles puissent être utilisées immédiatement pour d'autres groupes. Il a été convenu qu'après la vaccination des résidents et du personnel des maisons de repos, les professionnels des soins qui sont exposés à un risque accru d'infection par le COVID-19 soient vaccinés en premier. Cela concerne principalement les médecins et le personnel soignant des unités de soins intensifs, des services d'urgence et des services dits COVID (par exemple, gériatrie et maladies pulmonaires). Les stagiaires sont également inclus dans ce groupe. En conséquence, ces groupes auront la possibilité d'être vaccinés plus tôt que prévu.

Le personnel des Hub hospitaliers sera vacciné avec le vaccin Pfizer/BioNtech. Le personnel des autres hôpitaux aigus sera vacciné avec le vaccin Pfizer/BioNtech ou Moderna.

En outre, la CIM a constaté que le nombre de tests augmente à nouveau, ce qui est une bonne chose. Un plus grand nombre de tests permettra d'obtenir plus rapidement de meilleures informations sur les risques et nous serons en mesure de prévenir la propagation du virus.

Les variantes du virus COVID-19 dans d'autres pays, tels que le Royaume-Uni, restent préoccupantes. À Anvers, un projet pilote a été lancé en collaboration avec l'université d'Anvers, ce qui permettra de détecter plus rapidement ces variantes. Cela concerne les personnes pour lesquelles l'analyse du test a montré qu'elles ont un taux viral élevé et qu'elles sont dépourvues du gène S, ce qui est un signal possible pour la variante britannique. Dans les prochains jours, ce projet démarrera également à Bruxelles. Si le projet pilote donne de bons résultats, il peut alors être déployé dans d'autres régions du pays.

Entre temps les entités fédérées sont pleinement engagées dans l'application efficace et effective de la quarantaine et de l'isolement, en pleine coopération avec les autorités locales.

Ce communiqué de presse est rédigé conjointement au nom des ministres formant la Conférence interministérielle Santé publique :

- Wouter Beke - Gouvernement flamand, président de la CIM
- Frank Vandenbroucke - Gouvernement fédéral
- Christie Morreale - Gouvernement wallon
- Valérie Glatigny - Gouvernement de la Communauté française
- Bénédicte Linard - Gouvernement de la Communauté française
- Alain Maron - Commission communautaire commune et Commission communautaire française
- Elke Van den Brandt - Commission communautaire commune et Commission communautaire flamande

- Antonios Antoniadis - Gouvernement de la Communauté germanophone
- et Carole Schirvel, Commissaire-adjointe Corona au Gouvernement.

La Conférence Interministérielle Santé Publique est organisée et soutenue par la DG Soins de Santé du SPF SPSCAE.

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et  
Environnement  
Eurostation II  
Place Victor Horta 40 bte 10  
1060 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 524 97 97  
<http://www.health.belgium.be>

Vinciane Charlier  
Porte-parole (FR)  
+32 475 93 92 71  
+32 2 524 99 21  
[vinciane.charlier@health.fgov.be](mailto:vinciane.charlier@health.fgov.be)

Wendy Lee  
Porte-parole (NL)  
+32 524 91 69  
+32 477 98 01 02  
[wendy.lee@health.fgov.be](mailto:wendy.lee@health.fgov.be)